



Développement durable Innovation En région



11 janvier 2017

Solamaz, l'éclairage solaire made in Guyane

11 janvier 2017

La PME Solamaz commercialise des éclairages publics innovants à destination des communes isolées de ce département d'outre-mer.

Le long du fleuve Oyapock, à la frontière française avec le Brésil, l'éclairage public fait souvent défaut. C'est à la suite de ce constat qu'est née Solamaz, une petite entreprise innovante basée en **Guyane**. « *Les populations, essentiellement amérindiennes et créoles, qui vivent dans des sites isolés le long du Maroni et de l'Oyapock n'ont pas accès à l'éclairage public classique et font face à des conditions de vie difficile. Pour répondre à ce besoin, nous avons mis au point des candélabres solaires à LEDs et des sites de production d'électricité à partir de l'énergie solaire* », explique Philippe Byron, son fondateur.



Créée en 2013, sa société compte aujourd'hui trois salariés, dont un ingénieur en énergies renouvelables, basé à Cayenne. Elle commercialise des **lampadaires solaires**, vendus 2 900 euros chacun, auprès des collectivités locales.

Des lampadaires totalement autonomes

Mais une partie de la production est aussi exportée. Solamaz a notamment fourni le programme alimentaire mondial - qui dépend de l'ONU -, pour équiper des **camps de réfugiés** en Afghanistan, au Soudan et à Dubaï. Ces lampadaires à énergie solaire, autonomes, peuvent même intéresser les professionnels des **chantiers**. « *Nous avons déjà vendu des lampadaires mobiles implantés dans des blocs de béton pour un chantier de Sanofi, à Lyon* », précise ainsi Philippe Byron.

"Ces lampes sont pilotées à distance et la consommation est ajustée en fonction des besoins"

Ils sont **fabriqués à Cayenne**, à la pépinière des entreprises innovantes de Guyane, partiellement à partir de produits locaux. La société assure aussi du *relamping* sur des communes guyanaise, ce qui consiste à remplacer les lampes à vapeur

Au Brésil et au Suriname, sans les subventions dont bénéficie la Guyane du fait de son appartenance au territoire français et européen, les coûts énergétiques poussent également les collectivités à s'intéresser de près aux possibilités offertes par l'énergie solaire. Solamaz espère d'ailleurs nouer des partenariats à l'étranger pour **exporter davantage sa production** en 2017. Objectif : atteindre les 600 000 euros de chiffre d'affaires, après 400 000 euros dégagés en 2015.

La demande est au rendez-vous

« Notre zone de chalandise était assez réduite au départ, puisque nous nous positionnons sur une niche de marché et que la Guyane ne compte que 250 000 habitants. Mais il y a de la demande », se félicite l'entrepreneur.

Il ne regrette en rien le choix de la Guyane pour fonder son entreprise : « La Guyane est un territoire intéressant car il est situé à côté d'un grand pays émergent, le Brésil, et du Suriname, tout en étant inclus dans un système européen qui est stable, ce qui est appréciable pour la gestion de l'entreprise », conclut-il.

PARTAGEZ CETTE ACTU !



ABONNEZ-VOUS !

Recevez les dernières actualités directement dans votre boîte email.

Abonnez-vous à l'alerte actualités

Abonnez-vous à la newsletter



👍 55 💬 2 ➦ 3